



À l'attention de Monsieur MESQUIDA Kléber  
Président du Conseil Départemental de l'Hérault

Montpellier, le 29.11.2019

## Préavis de grève

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 10 du Titre I du statut général de la Fonction Publique, relatif au droit de grève, le syndicat CGT CD 34 des Personnels du Conseil Départemental de l'Hérault dépose par la présente un préavis de grève pour la journée du 10 décembre 2019.

Ce mouvement pourra être reconduit en fonction des circonstances.

Nous vous informons que cet appel concerne l'ensemble des agents de la DGA-SD avec en particulier **les assistants familiaux**.

Il a pour motif la forte insatisfaction de ces agents sur leurs conditions de travail en lien avec :

- L'absence de respect de la présomption d'innocence en cas d'incident entraînant une suspension d'accueil
- Une trop faible indemnité d'entretien dont nous demandons la réévaluation à hauteur de 20€.
- L'absence de reconnaissance de ces professionnels (**assistants familiaux**) malgré nos nombreuses alertes. A cet effet nous demandons la création d'une instance de dialogue social co-construite avec les assistants familiaux sur le modèle des commissions mixtes (CT / CHSCT).

Comme le prévoient les textes, nous vous demandons de programmer, dans le délai légal, la négociation préalable et obligatoire qui associera une délégation d'agents de ces professionnels.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à nos respectueuses salutations.

Pour la CGT, Benjamin Karchen, Co-secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Karchen', written over a horizontal line.